



## OFFICE NATIONAL DE LA TELEDIFFUSIPON

### **Appel d'offres national N°07-2022/DG/ONT portant sur la désignation d'un avocat ou cabinet d'avocats professionnel représentant l'Office National de la Télédiffusion devant les tribunaux et les instances judiciaires pour les années 2022-2023 et 2024**

L'office National de la Télédiffusion lance un appel d'offres pour la désignation d'un avocat ou cabinet d'avocats professionnel représentant l'Office National de la Télédiffusion devant les tribunaux et les instances judiciaires pour les années 2022-2023 et 2024

Il s'agit d'un appel d'offres national en lot unique dédié aux avocats inscrits en appel ou en cassation depuis plus que 5 ans et ayant leurs sièges au grand Tunis ville.

Le soumissionnaire intéressé peut télécharger le cahier des charges du site des marchés publics [www.marchespublics.gov.tn](http://www.marchespublics.gov.tn) ou site l'ordre des avocats <https://avocat.org.tn> ou site officiel de l'ONT [www.telediffusion.net.tn](http://www.telediffusion.net.tn) ou retirer directement le cahier des charges du siège de l'ONT sis à cité Ennacim Monplaisir 1002 Tunis gratuitement.

Les offres doivent parvenir à l'adresse ci –dessous indiquée, sous pli recommandé ou rapide post ou remise directement au bureau d'ordre de l'ONT contre un récépissé délivré à cet effet, portant la mention

**A NE PAS OUVRIR  
APPEL D'OFFRES NATIONAL  
N°07/2022/DG/ONT  
OFFICE NATIONAL DE LA TELEDIFFUSION  
CITE ENNACIM I MONPLAISIR, 1002 TUNIS BELVEDERE**

Au plus tard le **17 juin 2022 à 12 H00**(le cachet du bureau d'ordre de l'office fait foi)  
La séance d'ouverture des plis publique aura lieu le même jour le **17 juin 2022 à 14H00**

Toute offre qui parvient après le délai sera automatiquement rejetée.

Les soumissionnaires restent liés par leurs offres **120** jours à compter du lendemain du dernier délai de remise des offres.